



## BAC PRO TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE

**DURÉE : 3 ans (à partir de la 2<sup>nde</sup>) par voie scolaire**

### Conditions d'admission :

- Après une classe de 3<sup>ème</sup> : procédure Affelnet pour l'admission en 2<sup>nde</sup> professionnelle (affectation informatisée en lycée public : saisie des vœux au sein de l'établissement d'origine)
- Après un CAP ou une 2<sup>nde</sup> pour une admission en 1<sup>ère</sup> Bac Professionnel (Affelnet post 2<sup>nde</sup>)
- Bac Pro en 1 an pour les candidats déjà titulaires d'un niveau IV : dossier à retirer auprès de notre établissement.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

#### Enseignement général : 16 heures / semaine

- Français, Éducation socio-culturelle, Histoire-Géographie
- Mathématiques, Sciences physiques, Informatique
- Anglais
- EPS

#### Enseignement professionnel : 17 heures / semaine

- Vente et gestion commerciale
- Biologie et écologie
- Techniques animalières (aquariophilie, oisellerie, N.A.C., ...)
- Stages Santé et Développement Durable

### ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

- 2<sup>nde</sup> Pro : Sport Nature, Section Sportive Futsal.
- 1<sup>ère</sup> et Term. : Pratiques physiques et Section Sportive Futsal, animateur jardins ou Unité facultative « Mobilité »

### STAGES EN ENTREPRISES : 22 semaines/3 ans

### DIPLÔME

Le diplôme de BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL est attribué à la fin des 3 années d'études selon les résultats obtenus à 50% en contrôle continu en cours de formation et à 50% en épreuves terminales.

Le diplôme du BEPA est obtenu à l'issue des 2 premières années.

### MÉTIERS

Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise ou un établissement spécialisés dans la distribution d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie.

Placé sous les ordres d'un chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin, il exécute ou contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Il doit actualiser en permanence sa culture scientifique, technique et économique. Il doit également veiller au respect de la réglementation relative à la protection des animaux qu'il reçoit.

Après quelques années d'expérience, le technicien-conseil peut devenir chef de rayon ou représentant pour la vente d'animaux ou de produits associés (hors médicaments).

### POURSUITE DES ÉTUDES

- BTS par voie scolaire ou apprentissage
- Certificat de spécialisation



le + à MERDRIGNAC

- Possibilité de stages à l'étranger.
- Aide méthodologique, tutorat, formation BAFA
- Modules spécifiques et modules d'adaptation professionnelle : classe théâtre, ouverture au monde et altérité, réalisation du journal lycéen Minimag, module chiens et chats, webmarketing, petits élevages et préservation animale.
- Module orientation insertion et accès à la borne emploi